



Teletravail depuis la France pour une entreprise NL

Par **Funambulle**, le **17/10/2016** à **16:35**

Bonjour,

Je suis française et habite actuellement aux Pays Bas ou je suis employée par une compagnie néerlandaise.

Je rentre dans un mois vivre en France et mon employeur souhaite me garder à son service par le télétravail.

L'inspection du travail m'a conseillée de réaliser avec mon employeur un contrat de droit français. Ce serait la solution la plus simple et économique.

Est-ce que quelqu'un aurait des conseils sur la façon de faire? Ou de la documentation en anglais?

Un très grand merci pour vos conseils :)

Tres belle journée à vous